HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ

Développer la qualité dans le champ sanitaire, social et médico-social

LE DIRECTEUR GENERAL

Monsieur Xavier Rey Coquais
Association Actif Santé
9 rue Mathurin Regnier
75015 Paris

Saint-Denis, le 30 septembre 2021

Dossier suivi par : Nathalie COUVINEAU – *01.55.93.71.09*
Objet : Demande d'inscription au programme de travail 2021 de la HAS

Monsieur,

Vous avez déposé en 2020 une demande d'inscription au programme de travail 2021 de la HAS concernant l'élaboration de recommandations sur « la possibilité de posologie de maintenance en rythme 4 jours consécutifs par semaine, chez les patients sous traitement ARV (VIH) efficace, en succès virologique, confirmé sur plus d'un an » et je vous en remercie. Compte tenu d'une révision de notre procédure et de la crise sanitaire actuelle, le programme de travail 2021 a été adopté par le Collège de la HAS en juillet dernier.

L'Agence nationale de recherche sur le sida et les hépatites virales (ANRS) et le Conseil national du sida et des hépatites virales (CNS) réalisent actuellement des travaux de recommandations sur le VIH. Il s'avère, après avoir contacté l'un des responsables du groupe de travail ANRS/CNS, que votre demande entre dans le cadre global de ces recommandations. La HAS ne lancera donc pas de travaux sur ce sujet, mais pourra, le cas échéant, instruire une procédure de label des travaux pilotés par l'ANRS et le CNS.

Vous pouvez retrouver l'ensemble de notre programme de travail sur notre site internet (www.has-sante.fr).

Je vous prie de croire, Monsieur, en mes sentiments les meilleurs

Thomas Wanecq
Signé

Secrétariat : Nathalie Buache/Isabelle Palenciano
Tél. :+33(0) 1 55 93 70 12-11 - n.buache@has-sante.fr/i.palenciano@has-sante.fr